Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260612-DEL2026077-DE

République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Nombre de conseillers en exercice : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin, à 18 heures 30,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Sabrina GUÉRIN, Joseph TEMPLIER, Annick DUSANTER, Jérémy BASSET, Rosemarie GIQUEL, Aymeric RENAUX, Mélanie COVAIN, Alexis CORNILLET et Théo TRADIVEL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Christian VISDELOUP, Sylvie DABET et Vanessa GUILLAUME étaient excusés et avaient respectivement donné pouvoir à Annick DUSANTER, Christelle CARRO et Sabrina GUERIN.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Christelle CARRO a été désignée secrétaire de séance.

2026077 INTERCOMMUNALITE – DESIGNATION D'UN ELU REFERENT ARIC. -

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de Lamballe Terre et Mer de désigner au sein du conseil municipal un référent ARIC ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De désigner Daniel MACÉ en qualité de référent ARIC auprès de Lamballe Terre et Mer

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de notifier la présente délibération à Lamballe Terre & Mer et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260612-DEL2026077-DE

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 5/6/26

MAIRIE DE TREDIAS (Côtes d'Armor)

Daniel COMMAULT
Maire

Christelle CARRO
Secrétaire de séance